

LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS	
Nb de membres en exercice	8
Nb de membres présents	7
Nb de suffrages exprimés	7
Votes	Contre - Pour 7
	Abstentions

CA 2022

DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SUR LE COMPTE DE GESTION, SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Date de convocation : 23/03/2023
Séance : 26/04/2023

LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
Nb de membres en exercice	8
Nb de membres présents	7
Nb de suffrages exprimés	7
Votes	Contre - Pour 7
	Abstentions

Le conseil municipal réuni sous la présidence (1) de **Marie-Françoise FAUGÈRE** après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, a fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, et a donné acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	11 365.53	0.00	386 374.71	0.00	397 740.24	0.00
Opérations de l'exercice	783 650.87	760 254.08	362 886.82	691 415.03	1 146 537.69	1 451 669.11
TOTAUX	795 016.40	760 254.08	749 261.53	691 415.03	1 544 277.93	1 451 669.11
Résultat de clôture	34 762.32	0.00	57 846.50	0.00	92 608.82	0.00

Restes à réaliser
Besoin / excédent de financement Total **92 608.82**
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement **0.00**

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

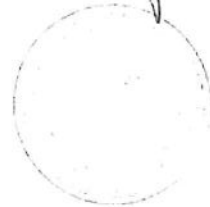
0.00	au compte 1068 (recette d'investissement)
0.00	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations :

FAUGÈRE Marie-Françoise Maire
GAUTIER Stéphane Adjoint
ROBERT Jean-François Adjoint

Pour expédition conforme,

le Président



Marie-Françoise

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.

(2) En fonction des données communiquées par le comptable.

LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

EAU ET ASSAINISSEMENT DE CHASTREIX

CA 2022

LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS

Nb de membres en exercice	8	
Nb de membres présents	7	
Nb de suffrages exprimés	7	
Votes Contre		Pour 7
Abstentions		

Nb de membres en exercice	8
Nb de membres présents	7
Nb de suffrages exprimés	7
Votes Contre	
Abstentions	Pour 7

DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SUR LE COMPTE DE GESTION, SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Date de convocation : 10/11/2023
Séance : 10/11/2023

Municipal réuni sous la présidence (1) de délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022. Vu le FAU CAE, les délibérations prises s'ont fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, est présenté en annexe au présent compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	76 057.37	0.00	0.00	284 555.55	76 057.37	284 555.55
Opérations de l'exercice	94 307.18	158 180.85	82 344.84	66 692.68	176 652.02	224 873.53
TOTAUX	170 364.55	158 180.85	82 344.84	351 248.23	252 709.39	509 429.08
Résultat de clôture	12 183.70	0.00	0.00	268 903.39	0.00	256 719.69

Restes à réaliser	
Besoin / excédent de financement Total	256 719.69
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement	0.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

0.00	au compte 1068 (recette d'investissement)
0.00	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations :

Faugier Bruno, Guichoux Simon, Pétus François,
Rouquier Jean-Louis, GUYOTIER Christine,
Romain Guichoux

Pour expédition conforme,

(Signature)
Pour expédition conforme,
(Signature)
Bruno Faugier

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.

(2) En fonction des données communiquées par le comptable.